PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

15 April 1991 **Doc. 6418**

# REPORT

**on the general policy of the Council of Europe — After the Gulf war: Europe's role in a future "new world order"**

**(Rapporteur: Mr SOARES COSTA, Portugal, Social Democrat)**

*Summary*

For a new world order worthy of the name to emerge from the Gulf war divergent, even seemingly contradictory, interests will need to be reconciled. The respective interests of the superpowers and a, once again, deeply divided Arab world are therefore analysed, together with those of the non-Arab regional powers Israel, Iran and Turkey.

If peace and security are to return to the troubled Middle East region greater coherence will be needed at European level, for example by relaunching a Euro-Arab dialogue on an equal footing. But it is especially at the level of the United Nations, whose Security Council is no longer paralysed by cold war thinking, that the opportunity must be seized to seek just and lasting solutions based on the universal values of democracy and human rights, posed for example by such long running threats to peace as the problems of Cyprus, Lebanon, the Kurds and the Arab-Israeli conflict.

## I. Draft resolution

1. The Assembly recalls its Resolution 954 on the Gulf conflict, adopted on 29 January 1991, and the declaration issued by the Standing Committee on 11 March 1991, in which it:

i. congratulated the allied forces responsible for liberating Kuwait;

ii. welcomed Iraq's acceptance of all relevant resolutions adopted by the Security Council of the United Nations which should now supervise the cease fire and use its enhanced authority to address the other serious problems of the region;

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

15 avril 1991 **Doc. 6418**

# RAPPORT

**sur la politique générale du Conseil de l'Europe — Après la guerre du Golfe : le rôle de l'Europe dans un futur « nouvel ordre mondial »**

**(Rapporteur : M. SOARES COSTA, Portugal, social-démocrate)**

*Résumé*

Pour qu'un nouvel ordre mondial digne de ce nom s'instaure à la suite du conflit du Golfe, il faudra concilier des intérêts divergents, et même apparemment contradictoires. Les intérêts respectifs des superpuissances et d'un monde arabe une fois encore profondément divisé sont donc analysés, ainsi que ceux des puissances régionales non arabes, Israël, l'Iran et la Turquie.

Si on veut que la paix et la sécurité se rétablissent dans le Moyen-Orient perturbé, il faudra réaliser une plus grande cohérence au niveau européen, en relançant par exemple un dialogue euro-arabe sur un pied d'égalité. Mais c'est surtout au niveau des Nations Unies, dont le Conseil de sécurité n'est plus paralysé par les attitudes mentales de la guerre froide, qu'il faut saisir l'occasion de rechercher des solutions justes et durables fondées sur les valeurs universelles de démocratie et de droits de l'homme, nécessitées par exemple par les menaces qui pèsent de longue date sur la paix, comme les problèmes de Chypre, du Liban et des Kurdes, et le conflit israélo-arabe.

## I. Projet de résolution

1. L'Assemblée rappelle sa Résolution 954 relative au conflit du Golfe, adoptée le 29 janvier 1991, et la déclaration du 11 mars 1991 dans laquelle la Commission Permanente a :

i. félicité les forces alliées d'avoir libéré le Koweït ;

ii. accueilli avec satisfaction l'acceptation par l'Irak de la totalité des résolutions pertinentes adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui devraient maintenant superviser le cessez-le-feu et mettre à profit leur autorité renforcée pour aborder les autres graves problèmes de la région ;

iii. reaffirmed the Council of Europe's determination to promote reconciliation between all parties in conflict and to contribute to the establishment of a just and lasting peace in the region, including the organisation of an international peace conference under United Nations auspices.

2. It stresses the need to ensure full implementation by Iraq of the United Nations Security Council Resolution 687 on the cease-fire in the Gulf war and the condemnation of the repression in Iraq, adopted on 3 April 1991, and considers that sanctions must not be lifted until the current brutal repression within Iraq, and especially of the Kurdish population, has ceased.

3. The Assembly expresses its deep concern that the cessation of international hostilities has still done nothing to reduce the suffering of the Iraqi people, now exposed to the horror of civil war after ten years of forced involvement in wars of expansion instigated by a sanguinary dictator and, in the light of the tragic experience of the Iraqi refugees, calls for the development of an international capacity to provide both the urgent political response and the substantial level of aid which may be required.

4. It considers that the brutal repression of civilian populations, rightly condemned by the Committee of Ministers and the President of the Assembly in press releases issued in Strasbourg on 9 April 1991, should prompt fresh thought on possible formulas, with appropriate international guarantees, for regional autonomy, since the current tragedy provides further proof that the Kurdish problem has a political as well as a humanitarian dimension.

5. It warmly welcomes the proposals before the United Nations Security Council, supported by European Community leaders in Luxembourg on 8 April 1991, for the creation in northern Iraq of a safe haven for Kurds, under United Nations supervision.

6. It condemns statements implying that dictators may benefit from international legitimacy and approves, in this context, the right of interference in a country's internal affairs, as defined in United Nations Security Council Resolution 688. It welcomes the adoption, on 6 April 1991, of that resolution which demands that Iraq immediately end repression and expresses the hope for "an open dialogue to ensure that the human and political rights of all Iraqi citizens are respected".

7. The Assembly recalls the solid benefits, including greater European unity and the removal

iii. réaffirmé la détermination du Conseil de l'Europe de faire tout son possible pour promouvoir la réconciliation entre toutes les parties du conflit et contribuer à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région, et pour que soit convoquée une conférence de paix internationale sous les auspices des Nations Unies.

2. Elle souligne la nécessité d'assurer la pleine mise en œuvre par l'Irak du cessez-le-feu dans la guerre du Golfe et la condamnation de la répression en Irak, adoptée le 3 avril 1991 par le Conseil de sécurité des Nations Unies, et considère qu'il ne faut pas lever les sanctions tant que la répression brutale qui s'abat actuellement en Irak, notamment contre la population kurde, n'aura pas cessé.

3. L'Assemblée se déclare vivement préoccupée de voir que la cessation des hostilités internationales n'a rien fait pour alléger les souffrances du peuple irakien, aujourd'hui exposé aux horreurs de la guerre civile, après dix années de participation forcée à des guerres expansionnistes provoquées par un dictateur sanguinaire. Par ailleurs, elle demande, à la lumière de l'expérience tragique vécue par les réfugiés irakiens, le développement rapide d'une capacité internationale pour apporter à la fois une réponse politique et une aide matérielle adéquates.

4. Elle estime que la répression brutale contre des populations civiles, justement condamnée par le Comité des Ministres et le Président de l'Assemblée dans des communiqués de presse publiés le 9 avril 1991 à Strasbourg, devrait conduire à de nouvelles réflexions sur des formules possibles d'autonomie régionale, avec les garanties internationales appropriées, puisque la tragédie actuelle démontre à nouveau que le problème kurde possède une dimension non seulement humanitaire mais aussi politique.

5. Elle accueille chaleureusement les propositions faites devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui ont reçu le soutien du Sommet de la Communauté européenne tenu le 8 avril 1991 à Luxembourg, de création dans le nord de l'Irak d'une zone de protection pour les Kurdes, sous surveillance des Nations Unies.

6. Elle condamne les prises de position laissant entendre que les dictateurs peuvent jouir d'une légitimité internationale et approuve, dans ce contexte, le droit d'ingérence dans les affaires intérieures tel qu'il a été défini dans la Résolution 688 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle se félicite de l'adoption de cette résolution, le 6 avril 1991, qui exige que l'Irak mette fin immédiatement à la répression et exprime l'espoir «qu'un large dialogue s'instaurera en vue d'assurer le respect des droits de l'homme et des droits politiques de tous les citoyens irakiens».

7. L'Assemblée rappelle les bienfaits substantiels, y compris le renforcement de l'unité euro-

of artificial barriers, which resulted from the CSCE process, which gradually promoted confidence among participating states of our continent, notwithstanding different beliefs and traditions. It therefore expects that the Committee of Ministers, meeting in Strasbourg on 25 April 1991, will give careful consideration to the proposal to envisage a conference on security and co-operation in the Mediterranean and Middle East region (CSCM), already supported by the adoption of Recommendation 1139 in Strasbourg on 29 January 1991.

8. The Assembly considers that it is urgent to reactivate a Euro-Arab dialogue stimulating co-operation on an equal footing, and aiming at sustainable economic development and the solution of social and demographic tensions in the Maghreb and Middle East regions, fairer distribution of wealth based on solidarity, and the just sharing of responsibilities.

9. It therefore calls upon member governments and observer and special guest parliaments to seize the opportunity to support action in today's favourable conditions of an emerging new world and regional order, especially where three long-running and potentially destabilising conflicts, in addition to the Kurdish problem, are concerned:

i. the Arab-Israeli conflict, including the Palestinian problem, on the basis, in particular, of United Nations Security Council Resolutions 242 (1967) and 338 (1973);

ii. the fragmentation, foreign occupation and hostage-taking in Lebanon on the basis, in particular, of United Nations Security Council Resolution 425 (1978) and the inter-community Taif agreement of October 1989;

iii. the Cyprus problem on the basis, in particular, of United Nations Security Council Resolution 649 (1990) and of the good offices mission of the United Nations Secretary General. In this connection the Assembly also calls for an early report by the Cyprus Contact Group set up by the Bureau.

10. It further calls on the same governments and parliaments to ensure at national level, and in all appropriate forums to which they belong, especially the United Nations:

i. an effective arms control regime including a total internationally-supervised ban on the trade in advanced weapons technology and all weapons of mass destruction, whether biological, chemical, nuclear or other;

péenne et l'abolition des barrières artificielles, issus du processus de la CSCE qui a instauré progressivement la confiance entre les Etats participants de notre continent, en dépit de la diversité de leurs croyances et de leurs traditions. Elle escompte donc que le Comité des Ministres, qui se réunira le 25 avril 1991 à Strasbourg, examinera attentivement la proposition d'envisager une conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée et au Proche-Orient (CSCM), déjà soutenue par l'adoption à Strasbourg de la Recommandation 1139 le 29 janvier 1991.

8. L'Assemblée préconise une relance urgente du dialogue euro-arabe en vue de stimuler une coopération sur un pied d'égalité visant un développement économique durable et la solution des tensions sociales et démographiques de la région du Maghreb et du Proche-Orient, solution qui passe, entre autres, par une répartition plus juste des richesses, inspirée des principes de la solidarité et du partage équitable des responsabilités.

9. Elle en appelle donc aux gouvernements des Etats membres et aux parlements membres, observateurs et invités spéciaux, pour qu'ils saisissent l'occasion de soutenir toute action, dans les conditions favorables que constitue aujourd'hui la formation d'un nouvel ordre mondial et régional, surtout pour ce qui concerne, outre le problème kurde, trois conflits qui se poursuivent de longue date et sont potentiellement déstabilisants:

i. le conflit israélo-arabe, y compris le problème palestinien, sur la base notamment des Résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité des Nations Unies;

ii. le démembrement et l'occupation étrangère du Liban, ainsi que les prises d'otages qui s'y produisent, sur la base, notamment, de la Résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'accord intercommunautaire de Taef d'octobre 1989;

iii. le problème de Chypre, sur la base, notamment, de la Résolution 649 (1990) du Conseil de sécurité des Nations Unies et de la mission de bons offices du Secrétaire général des Nations Unies. Dans ce contexte, l'Assemblée exige également, dans un proche avenir, un rapport du Groupe de contact Chypre créé par le Bureau.

10. Elle en appelle également aux mêmes Etats et parlements pour qu'ils assurent au niveau national et dans tous les forums appropriés auxquels ils appartiennent, en particulier aux Nations Unies:

i. un système efficace de contrôle des armements, comprenant une interdiction totale, supervisée au niveau international, du commerce de la technologie avancée d'armements et de toutes les armes de destruction massive, biologiques, chimiques, nucléaires ou autres;

ii. intensified co-operative action for the benefit of the world's least-developed countries, stressing the essential link between democracy and development, which, taken together, are the best guarantees of peace and stability.

## II. Explanatory memorandum
**by Mr SOARES COSTA**

*Preliminary considerations*

1. A brilliant 100-hour land campaign by the American-led international coalition, after a forty-day air campaign of unprecedented violence and precision, culminated in the expulsion of Iraqi forces from Kuwait and Iraq's acceptance of all relevant United Nations Security Council resolutions. Today it is important to discuss urgently how to ensure that the war was not fought in vain, so that peace and stability can return to the region, after a decade of war, in a way which benefits the whole world.

2. Formal compliance with the cease-fire is currently overshadowed however by the fact that Iraq is ravaged by civil war characterised by major insurgences led by Kurds in the north of the country and Shia Muslims in the south. Saddam Hussein's response is weakened but not incapacitated by the cease-fire terms. A dilemma is thereby created for the victorious allies whose explicit war aims did not include the overthrow of the dictator, who might once again appear to some, for all his brutality, as a stabilising factor, compared with the risk inherent in fragmentation (or "lebanonisation") of the country.

3. Implementation of the United Nations Security Council resolutions leave open more than one possible scenario, for example as regards the likely or desirable nature of the future regime and leadership in Baghdad, which should be compatible with the reference to "peace and security for the region" mentioned in Resolution 678 of 30 November 1990.

4. Moreover, satisfaction that the permanent members of the Security Council, following the demise of the cold war, were for once able to agree to authorise action against military aggression (which not only violated international law but represents the first attempt at outright annexation of a sovereign state since the second world war), is tempered by the realisation that 80% of Iraq's weapons were supplied in the 1980s, by these same Security Council member states, not only because of commercial considerations, but because Iraq

ii. une coopération intensifiée au profit des pays les moins développés, en soulignant le lien essentiel entre la démocratie et le développement qui, conjointement, sont les meilleures garanties de paix et de stabilité.

## II. Exposé des motifs
**par M. SOARES COSTA**

*Considérations préliminaires*

1. Une brillante campagne terrestre de cent heures menée par la coalition internationale orchestrée par les Américains, après une campagne aérienne de quarante jours d'une violence et d'une précision sans précédent, s'est soldée par l'expulsion des forces irakiennes du Koweït et par l'acceptation par l'Irak de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Aujourd'hui, cependant, il importe de discuter d'urgence des moyens de s'assurer que la bataille n'aura pas été remportée en vain, afin que la paix et la stabilité puissent revenir dans la région, après une décennie de guerre, d'une manière qui soit profitable au monde entier.

2. Le cessez-le-feu officiel, basé sur la Résolution 687 du 3 avril 1991, est aujourd'hui éclipsé par le fait que l'Irak est ravagé par une guerre civile, caractérisée par d'importantes insurrections conduites par les Kurdes dans le nord du pays et par les musulmans chiites dans le sud. La réaction de Saddam Hussein est affaiblie, mais non annihilée par les clauses du cessez-le-feu. Cette situation crée un dilemme pour les alliés victorieux dont les buts explicites lors de leur intervention ne comprenaient pas le renversement du dictateur, qui peut à nouveau apparaître à certains, en dépit de sa brutalité, comme un facteur stabilisant par rapport au risque inhérent d'éclatement (ou de «libanisation») du pays.

3. La mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies laisse la porte ouverte à plus d'un scénario possible, par exemple en ce qui concerne la nature vraisemblable ou souhaitable du futur régime, du futur gouvernement de Bagdad, qui devrait être compatible avec la référence à la «paix et la sécurité pour la région» mentionnée dans la Résolution 678 du 30 novembre 1990.

4. De surcroît, la satisfaction due au fait que les membres du Conseil de sécurité, à la suite de la cessation de la guerre froide, ont été en mesure pour une fois de se mettre d'accord pour autoriser une action contre une agression militaire (qui, non seulement, violait le droit international, mais qui, de plus, représentait la première tentative d'annexion pure et simple d'un Etat souverain depuis la seconde guerre mondiale) est tempérée par la prise en considération du fait que 80 % des armes de l'Irak ont été fournies dans les années 80

was considered a factor of stability in resisting expansionist Shiite fundamentalism.

#### A. The "new order" will need to reconcile divergent interests

5. The respective agendas for peace (which has yet to return to the region) among the widely-differing component countries of the victorious coalition are by no means identical. Moreover, the regional powers that did not join the coalition have their own ideas for the future order of the region. Several of these agendas seem to be mutually exclusive, as demonstrated by Iran's rejection of the plan for a Gulf peace-keeping force, drawn up by Egypt, Syria and the six members of the Gulf Co-operation Council.

6. The cessation of hostilities has left the Middle East's manifold problems intact. Among the many factors of instability in the region, the following appear to be the most crucial:

— the continued existence of a state of war between Israel and most Arab states in the region;

— the absence of a solution for the Palestinian problem and the question of secure and recognised borders for the states in the region, including Israel;

— the territorial disputes between states and ethnic groups;

— the need to control arms sales, particularly of missiles and weapons of mass destruction;

— the non-democratic character of many governments;

— the rivalries as to the leadership of the "Arab nation", a problematic concept in itself;

— the inequality of the distribution of wealth and resulting social pressures, compounded by demographic trends;

— the rise of fundamentalism.

i. *The superpowers*

*a.* The United States

7. President Bush, addressing a joint session of Congress on 6 March 1991, announced his determination to establish a comprehensive peace in the region, "grounded in United Nations Security Council Resolutions 242 and 338 and the principle of territory for peace". For the first time, the president noted, Israel and many Arab states had confronted the same aggression.

par ces mêmes Etats membres du Conseil de sécurité, non seulement sur la base de considérations commerciales, mais aussi parce que l'Irak était considéré comme un facteur de stabilité en s'opposant au fondamentalisme expansionniste chiite.

#### A. Le «nouvel ordre» devra concilier des intérêts divergents

5. Les objectifs de paix (paix qui n'est pas encore rétablie dans la région) des pays très divers qui composent la coalition victorieuse sont loin d'être identiques. De plus, les puissances régionales n'ayant pas adhéré à la coalition ont leurs propres idées en ce qui concerne le futur ordre de la région. Certains de ces objectifs semblent s'exclure mutuellement si on pense, par exemple, au rejet par l'Iran du projet d'une force d'interposition, constituée par l'Egypte, la Syrie et les six membres du Conseil de coopération du Golfe.

6. La cessation des hostilités a laissé intacts les nombreux problèmes du Proche-Orient. Parmi les multiples facteurs d'instabilité de la région, ceux qui suivent semblent être les plus cruciaux:

— la persistance d'un état de guerre entre Israël et la plupart des Etats arabes de la région;

— l'absence de solution au problème de la Palestine et la nécessité d'assurer aux Etats de la région, y compris Israël, des frontières sûres et reconnues;

— les différends territoriaux qui opposent plusieurs Etats, peuples et groupes ethniques;

— la nécessité de contrôler les ventes d'armes, et notamment de missiles et d'armes de destruction massive;

— le caractère non démocratique de plusieurs gouvernements;

— les rivalités en ce qui concerne le *leadership* de la «nation arabe», notion discutable en soi;

— la répartition inégale des richesses et les pressions sociales qui en résultent, aggravées encore par les tendances démographiques;

— la montée de l'intégrisme.

i. *Les superpuissances*

*a.* Les-Etats-Unis

7. Le Président Bush, au cours d'une séance commune des deux chambres du Congrès des Etats-Unis, le 6 mars 1991, a annoncé sa détermination à promouvoir une paix globale dans la région «fondée sur les Résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sur le principe de l'échange de territoires pour la paix». Il a constaté que, pour la première fois, Israël et plusieurs Etats arabes avaient affronté la même agression.

8. Saddam Hussein had doubly miscalculated in believing that he could, in August 1990, act with impunity, firstly because the virtual automatic East-West paralysis at the level of Security Council voting ended with the cold war. Moreoever, the emergence of the "new Europe" (saluted at the Paris Summit of November 1990) created conditions which made possible the rapid transfer from Germany to Saudi Arabia of half of the United States (and British) forces stationed there.

9. The term "new world order" carries clear echoes of (Woodrow) Wilsonian internationalist optimism and President Bush, in his January 1990 "State of the Union" message, revealed himself to be a president in the same tradition: "Among the nations of the world only the United States of America has both the moral standing and the means to create a new world order. The hopes of humanity turn to us. We are Americans; we have a unique responsibility to do the hard work of freedom."

10. It is true that such rhetoric, taken out of its essentially domestic American context, could give rise to misunderstandings, and it should not be taken to imply any intention on the part of the leader of a victorious coalition anachronistically to impose a new order on the Gulf region. The necessary "corrective" was made when Secretary of State Baker said (addressing the United States Congress House Foreign Affairs Committee on 6 February and subsequently): "We should approach the post-war problems with a due sense of modesty. Respect for the sovereignty of the peoples of the Gulf and Middle East must be uppermost."

11. Secretary Baker indicated four challenges:

— arrangements for greater security, from which "no regional state should be excluded";

— regional arms proliferation and control, in which connection he recalled that no less than "five Middle Eastern countries have more battle tanks than the United Kingdom or France";

— economic reconstruction: "Of necessity most of the resources will be drawn from the Gulf";

— a resumption of the search for a just peace and real reconciliation for Israel, the Arab states and the Palestinians, in which connection Secretary Baker recalled the considerable effort he had personally devoted before the war to facilitating a dialogue between Israel and the Palestinians.

12. Secretary Baker was listened to at the highest level and with the greatest attention during his ten-day tour of the region in early March, when

8. Saddam Hussein s'était doublement trompé en croyant qu'il pouvait, en août 1990, agir impunément. D'abord parce que la paralysie Est-Ouest quasi automatique au niveau du vote au Conseil de sécurité a pris fin avec la guerre froide, ensuite parce que l'apparition de la «nouvelle Europe» (saluée au Sommet de Paris de novembre 1990) a créé les conditions qui ont permis le transfert rapide en Arabie Saoudite de la moitié des forces américaines (et britanniques) qui étaient stationnées en Allemagne.

9. L'expression «nouvel ordre mondial» fait clairement écho à l'optimisme internationaliste de Woodrow Wilson et le Président Bush, dans son message sur l'état de l'Union de janvier 1990, s'est révélé être un Président de la même tradition: «Entre toutes les nations du monde, seuls les Etats-Unis d'Amérique possèdent à la fois la position morale et les moyens de «créer un nouvel ordre mondial». Les espoirs de l'humanité reposent sur nous. Nous sommes américains; nous avons la responsabilité unique de devoir agir pour la liberté.»

10. Il est vrai que ce genre de rhétorique, sortie de son contexte essentiellement américain, pourrait donner lieu à des malentendus, et elle ne doit pas être interprétée comme impliquant la moindre intention de la part du dirigeant d'une coalition victorieuse d'imposer de manière anachronique un nouvel ordre à la région du Golfe. Le rectificatif nécessaire a été apporté lorsque le secrétaire d'Etat, M. Baker, a déclaré, s'adressant le 6 février à la Commission des affaires étrangères du Congrès des Etats-Unis: «Nous devons aborder les problèmes de l'après-guerre en toute modestie. C'est le respect de la souveraineté des peuples du Golfe et du Moyen-Orient qui doit prévaloir.»

11. M. Baker a indiqué quatre exigences:

— des dispositions pour assurer une plus grande sécurité dont «aucun Etat de la région ne devrait être exclu»;

— le contrôle des armements dans la région, à propos duquel il a rappelé que pas moins de «cinq pays du Moyen-Orient possèdent plus d'engins blindés que le Royaume-Uni ou la France»;

— la reconstruction économique: «la plupart des ressources seront nécessairement tirées du Golfe»;

— la poursuite de la recherche d'une paix juste et d'une véritable réconciliation entre Israël, les Etats arabes et les Palestiniens; à ce propos, M. Baker a rappelé les efforts considérables qu'il a déployés personnellement avant la guerre pour faciliter le dialogue entre Israël et les Palestiniens.

12. M. Baker a été écouté au plus haut niveau et avec la plus grande attention durant la tournée de dix jours qu'il a faite dans la région début mars,

he met eight Arab foreign ministers and the leaders of Egypt, Israel and Syria, as well as a group of Palestinians from the occupied territories, before concluding in Moscow. His conclusion was that the way ahead towards a new stable, non-confrontational world order, will, in contrast to the stunning United States-led military victory, be "extremely difficult".

13. President Bush, for his part, has with understandable caution, declared that his own visit to the region must wait until there is a real chance of progress. Where the future regimes in Kuwait and Iraq are concerned the American President had already explained before the start of "Desert storm" that "this is not about democracy; it is about legitimacy". Also after meeting President Mitterrand in Martinique, he reaffirmed the traditional American scepticism, where the Israeli-Arab conflict is concerned, regarding the long-standing European proposal of an international peace conference under United Nations auspices.

*b.* The Soviet Union

14. Relations between the superpowers, crucial for the vote of Security Council resolutions, and especially Resolution 678 (authorising "all necessary means" to end Iraq's aggression against Kuwait), are going through a difficult phase. President Gorbachev did not warn President Bush of his last-minute peace initiative, and articles in *Pravda* (which referred to "neo-colonial action") and by senior officers in the armed forces organ *Red Star* were strongly critical of allied military action and that of the United States in particular.

15. Co-operation had, however, seemed to be good at least up to the time that a joint declaration was issued by the two ministers for foreign affairs on 29 January 1991, expressing among other things their agreement that: "in the aftermath of the crisis in the Persian Gulf, mutual United States-Soviet efforts to promote Arab-Israeli peace and regional stability, in consultation with other parties in the region, will be greatly facilitated and enhanced".

16. Subsequently, however, United States administration officials tended to distance themselves from this statement after senior members of Israel's Government expressed "regret" at not having been consulted.

17. Among others, German Foreign Minister Genscher has stressed that the Soviet Union has a right to be an equal partner in shaping a new world order. The Soviet Union, indeed, with its

au cours de laquelle il a rencontré huit ministres des Affaires étrangères arabes et les dirigeants de l'Egypte, d'Israël et de la Syrie, ainsi qu'un groupe de Palestiniens des territoires occupés, avant d'achever son périple à Moscou. Il est parvenu à la conclusion que la réalisation d'un nouvel ordre mondial stable et exempt de confrontations serait, contrairement à la victoire militaire étourdissante remportée sous la conduite des Etats-Unis, «extrêmement difficile».

13. Le Président Bush, pour sa part, a déclaré avec une prudence compréhensible qu'il ne se rendrait dans la région que lorsqu'il y aurait de véritables chances de progrès. Pour ce qui concerne les régimes futurs du Koweït et de l'Irak, le Président américain a déjà précisé avant le début de l'opération «tempête du désert» qu'il s'agissait «non de démocratie, mais de légitimité». Après avoir rencontré le Président Mitterrand à la Martinique, il a réaffirmé le scepticisme américain traditionnel, s'agissant du conflit israélo-arabe, quant à la proposition européenne de longue date tendant à réunir une conférence de paix internationale sous les auspices des Nations Unies.

*b.* L'Union Soviétique

14. Les relations entre les superpuissances, cruciales pour le vote des résolutions du Conseil de sécurité, et notamment de la Résolution 678 (autorisant «tous les moyens nécessaires» pour mettre fin à l'agression de l'Irak contre le Koweït), traversent une phase difficile. Le Président Gorbatchev n'a pas averti le Président Bush de son initiative de paix de dernière minute, et des articles parus dans la *Pravda* (qui parlent d'«action néocoloniale») et dans l'*Etoile Rouge*, organe des forces armées sous la signature d'officiers supérieurs, ont vivement critiqué l'action militaire alliée et celle des Etats-Unis en particulier.

15. La coopération a cependant paru bonne, tout au moins jusqu'à la déclaration commune des deux ministres des Affaires étrangères du 29 janvier 1991, où ils disaient notamment qu' «à la suite de la crise du golfe Persique, les efforts communs des Etats-Unis et de l'Union Soviétique pour favoriser la paix arabo-israélienne et la stabilité dans la région, en consultation avec d'autres parties dans la région, seront beaucoup facilités et intensifiés».

16. Toutefois, par la suite, les fonctionnaires de l'Administration des Etats-Unis ont pris leurs distances par rapport à cette déclaration, après que des membres importants du Gouvernement israélien eurent exprimé le «regret» de ne pas avoir été consultés.

17. Parmi d'autres personnalités politiques de premier plan, M. Genscher, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, a souligné récemment que l'Union Soviétique a le droit d'être un partenaire à part entière dans l'élaboration d'un nouvel ordre mondial. En fait, l'Union Soviétique, avec ses

Muslim republics, and a frontier only 400 kilometres away from Iraq's northern border, has much to lose from continued turmoil and instability in the region.

18. President Gorbachev who met Secretary Baker on 15 March at the close of his ten-day tour of the Middle East stressed the importance of a non-interventionist approach towards Baghdad, calling for "freedom of choice for every people and every nation". Hoping to clear the way for a new superpower summit, which had been due to take place in February but was postponed due to the crisis, he also indicated flexibility concerning Moscow's past insistence on an international peace conference. Foreign forces in the Gulf region should be reduced rapidly to their pre-2 August 1990 levels, according to Moscow.

ii. *The new split in the Arab world*

*a.* Three major Arab regional powers, partners in the coalition

19. Of great importance for the post-war order will be the major Arab partners in the coalition; Egypt, Saudi Arabia and Syria, respectively the largest, richest and most nationalistic Arab states. It will be in their interest to seek to avoid the risk of a post-war power vacuum in Iraq being exploited by the non-Arab regional forces. They also have a major interest in explaining and justifying the war to other Arab and Muslim countries, especially the Maghreb countries where criticism has been widespread.

20. Taking a wide historical view, Dr Henry Kissinger (1991, *Los Angeles Times Syndicate),* in connection with the embryonic collective security arrangements announced in the "Damascus Declaration" of 6 March, by the so-called Cairo 8 (the six members of the Gulf Co-operation Council, formed around Saudi Arabia, plus Egypt and Syria) reminds us that "the rulers of the Nile competed with the rulers of Mesopotamia for 4 000 years ... whereas the Persian-Arab conflict is of more recent vintage, being only 2 000 years old".

21. Saudi Arabia and Syria, Iraq's direct neighbours, appear more anxious than Egypt to see the overthrow of Saddam Hussein, but for the Arab world as a whole a post-Saddam government dominated by militant Shiites would be a nightmare, a nightmare shared by the United States and other Western coalition members, although the British Government, unlike the United States administration, has shown readiness to contact Iraqi opposition figures in exile.

républiques musulmanes et une frontière située à 400 kilomètres seulement de la frontière septentrionale de l'Irak, aurait beaucoup à perdre si l'agitation et l'instabilité dans la région persistaient.

18. Le Président Gorbatchev, qui a rencontré le secrétaire d'Etat Baker le 15 mars à l'issue de sa tournée de dix jours au Moyen-Orient, a souligné l'importance d'une approche non interventionniste vis-à-vis de Bagdad, en demandant «la liberté de choix pour tous les peuples et toutes les nations». Espérant préparer la voie pour un nouveau sommet des superpuissances, qui aurait dû avoir lieu en février, mais qui a été ajourné en raison de la crise, il a également laissé entendre que Moscou, qui insistait jusque-là pour que l'on réunisse une conférence de paix internationale, pourrait assouplir sa position. Moscou considère qu'il faudrait réduire rapidement les forces étrangères dans la région du Golfe à leur niveau antérieur au 2 août 1990.

ii. *La nouvelle division du monde arabe*

*a.* Trois grandes puissances régionales arabes, partenaires au sein de la coalition

19. Les principaux partenaires arabes au sein de la coalition, l'Egypte, l'Arabie Saoudite et la Syrie, respectivement le plus peuplé, le plus riche et le plus nationaliste des Etats arabes, auront une grande importance pour l'établissement de l'ordre de l'après-guerre. Il sera dans leur intérêt de chercher à éviter la mise à profit après la guerre de toute vacance du pouvoir en Irak par les forces non arabes de la région. Ces pays ont aussi le plus grand intérêt à expliquer et à justifier la guerre vis-à-vis d'autres pays arabes et musulmans, en particulier des pays du Maghreb où les critiques à l'encontre de l'Ouest se sont intensifiées.

20. Se plaçant dans une large perspective historique, M. Henry Kissinger (1991, *Los Angeles Times Syndicate*), à propos de l'embryon d'arrangements collectifs en matière de sécurité annoncés dans la «déclaration de Damas» du 6 mars des «Huit du Caire» (les six membres du Conseil de coopération du Golfe, formé autour de l'Arabie Saoudite, plus l'Egypte et la Syrie), nous rappelle que «la rivalité entre les souverains du Nil et les souverains de Mésopotamie a duré quatre mille ans... tandis que le conflit arabo-persique n'a que deux mille ans d'âge».

21. L'Arabie Saoudite et la Syrie, voisins immédiats de l'Irak, paraissent plus anxieux que l'Egypte de voir Saddam Hussein renversé, mais, pour le monde arabe dans son ensemble, un gouvernement post-Saddam dominé par des chiites militants serait un cauchemar, point de vue partagé par les Etats-Unis et par d'autres membres de la coalition occidentale, bien que le Gouvernement britannique, contrairement à l'Administration américaine, se soit montré disposé à entrer en contact avec des personnalités irakiennes de l'opposition en exil.

22. A three-day conference of Iraqi opposition groups (11-14 March) held in Beirut (sponsored by Syria and subsidised by Saudia Arabia) produced an unprecedented display of unity, but the decisions reached were of a general character, avoiding such specifics as naming the leaders whose task it would be to implement the conference's aim of escalating the revolt against Saddam Hussein. Meanwhile the latter, with typical cynicism has announced an early referendum on the introduction of "pluralist democracy", while naming Saadoun Hammadi, a Shiite (the long underrepresented religious majority in Iraq) as Prime Minister.

23. Syria and Saudi Arabia for their part have not (any more than has Kuwait) announced plans for democratic reforms although in Saudi Arabia, the introduction of a *Majlis as Shoura,* or traditional consultative council, has been mentioned. The Emir of Kuwait, in his first public statement since his return, has announced parliamentary elections for 1992.

24. Syria must hope that, with American help, Israel can be persuaded to return the annexed Golan Heights, remembering that former Prime Minister Begin, with no lesser reputation in his time for intransigence than Prime Minister Shamir, gave up the occupied Sinai desert for the sake of peace with Egypt.

*b.* The "losers", but with hopes for the future

25. The Arab League, whose headquarters has returned this year to Cairo, after a long (post-Camp David) parenthesis in Tunis, was profoundly split by the Gulf war, to the extent that the major states, partners in the coalition, led by the new host country, could only muster a one- or two-vote majority, out of the membership of twenty-one (including the PLO), with the minority considering the United States-led intervention as even more dangerous than the Iraqi invasion of Kuwait — in spite of the fact that the Arab League Charter incorporates a defence treaty (of 1959) and prohibits the use of force by one member state against another.

26. Leaving aside Kuwait and Iraq itself, whose desperate need for humanitarian aid will be dealt with in a contribution to our debate by our Assembly's competent committee, Jordan and the PLO — considered the principal "losers" — together with the Maghreb countries are those whose sympathies with Baghdad place them in a precarious situation today. The prestige and credibility of the Jordanian monarch as a man of peace,

22. Une conférence de trois jours réunissant les groupes d'opposition irakiens (11-14 mars) tenue à Beyrouth (patronnée par la Syrie et subventionnée par l'Arabie Saoudite) a donné lieu à une manifestation d'unité sans précédent, mais les décisions adoptées avaient un caractère général, les participants ayant évité d'entrer dans les détails et de nommer par exemple les leaders qui auraient pour tâche de mettre en œuvre le but de la conférence, c'est-à-dire d'activer la révolte contre Saddam Hussein. Entre-temps celui-ci, avec un cynisme caractéristique, a annoncé un prochain référendum sur l'instauration d'une «démocratie pluraliste», tout en nommant Saadoun Hammadi, un chiite, (majorité religieuse longtemps sous-représentée en Irak) au poste de Premier ministre.

23. La Syrie et l'Arabie Saoudite, pour leur part, n'ont annoncé aucun plan de réformes démocratiques, mais il a cependant été fait mention en Arabie Saoudite de l'instauration d'un Majlis ash Shoura, conseil consultatif traditionnel. L'émir du Koweït, pour sa part, a annoncé, lors de sa première déclaration publique après son retour, des élections parlementaires pour 1992.

24. La Syrie doit espérer qu'avec l'aide américaine Israël se laissera persuader de restituer les hauteurs du Golan annexées, se rappelant que l'ancien Premier Ministre Begin, dont la réputation d'intransigeance à son époque était égale à celle du Premier ministre Shamir, avait abandonné le désert du Sinaï occupé dans un souci de paix avec l'Egypte.

*b.* Les «perdants», mais avec de l'espoir pour l'avenir

25. La Ligue arabe, dont le quartier général s'est réinstallé cette année au Caire, après une longue parenthèse à Tunis (depuis Camp David), a été profondément divisée par la guerre du Golfe, au point que les grands Etats, partenaires au sein de la coalition, sous la conduite du nouveau pays d'accueil, n'ont pu réunir qu'une majorité d'une à deux voix parmi les vingt et un membres (y compris l'OLP), la minorité considérant l'intervention orchestrée par les Etats-Unis comme plus dangereuse encore que l'invasion du Koweït par l'Irak — en dépit du fait que la Charte de la Ligue arabe renferme un traité de défense (de 1959) et interdise l'usage de la force par un Etat membre contre un autre.

26. Mis à part le Koweït et l'Irak lui-même, dont le besoin désespéré d'aide humanitaire sera étudié dans une contribution à notre débat de la commission compétente de notre Assemblée, la Jordanie et l'OLP — considérées comme les principales «perdantes» — sont, avec les pays du Maghreb, parmi ceux que leurs sympathies pour Bagdad placent aujourd'hui dans une situation précaire. On escompte toutefois que le prestige et la crédibilité du monarque jordanien en tant qu'homme de paix, qui a également fait des efforts

who has also made courageous moves towards democracy, are expected, however, to survive the present crisis, in spite of a difficult economic situation which will continue to attract the aid of the European Community (and Japan) whatever the United States decides. It should not be forgotten that before the war Jordan was living on Iraq's support (cheap oil from Iraq and remittances from Jordanian workers in Iraq and Kuwait to their families in Jordan).

27. The Lebanon, on the other hand, which long seemed the principal victim of the Arab-Israeli conflict, should have a real chance to gain, even in the shorter term, from the new situation of flux. Even if Michel Murr, the Minister of Defence, only narrowly escaped with his life from a car-bomb attack on 20 March, the Christian community (enjoying United States guarantees) is now represented in the government, and Greater Beirut is at last reunited. The chances of withdrawal of foreign troops in implementation of United Nations Security Council Resolution 425 and the Lebanese inter-community (Taif) agreement of October 1989 today seem better than they have ever been, even if Israel has declared that the "security zone" it maintains in the south will not be vacated until a less Syrian-dominated government emerges.

28. The official visit on 11 March of Italian Foreign Minister de Michelis was the first by a Western foreign minister for eight years. Moreover, Iran and Syria should now be in a position to bring pressure to bear on the appropriate militias in the process of disarming, with a view to the release of the European hostages allegedly held by them.

iii. *Three non-Arab regional powers*

*a.* Israel

29. Our Assembly's Resolution 954 (1991) on the Gulf conflict, adopted on 29 January, denounced "Iraq's attacks on Israel, a country not part of the allied forces, and expresses its sympathy and solidarity whilst saluting Israel's restraint in reacting to a provocation designed to widen the conflict and weaken the resolve of the Arab members of the international coalition to liberate Kuwait."

30. However, for the Arab coalition partners mentioned above, and also for the great majority of member states of the Council of Europe, the future "regional order" should involve at the appropriate time a properly prepared international peace conference on land security, dealing, among other matters, with the Arab-Israeli problem, in which context not only withdrawal from occupied territories, but also the right of Israel to exist and

courageux dans le sens de la démocratie, survivront à la crise actuelle, en dépit d'une situation économique difficile, qui continuera à attirer l'aide de la Communauté européenne (et du Japon) quoi qu'en décident les Etats-Unis. Il ne faut pas oublier qu'avant la guerre la Jordanie comptait beaucoup sur l'Irak (à cause notamment d'un pétrole à prix avantageux et de versements aux familles de travailleurs jordaniens en Irak et au Koweït).

27. Le Liban, quant à lui, qui est longtemps apparu comme la principale victime du conflit arabo-israélien, devrait avoir des chances réelles de tirer profit, même à court terme, de la nouvelle conjoncture. Il est vrai que, le 20 mars, Michel Murr, ministre de la Défense, est sorti de justesse indemne d'un attentat à la voiture piégée, mais la communauté chrétienne (qui bénéficie des garanties des Etats-Unis) est aujourd'hui représentée au Gouvernement, et le grand Beyrouth est enfin réuni. Les chances de retrait des troupes étrangères, en application de la Résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'accord libanais intercommunautaire de Taef d'octobre 1989, semblent aujourd'hui meilleures qu'elles ne l'ont jamais été, en dépit du fait qu'Israël a déclaré que la «zone de sécurité» qu'il maintient dans le Sud ne serait pas évacuée avant la formation d'un gouvernement moins dominé par les Syriens.

28. La visite officielle, le 11 mars, de M. de Michelis, ministre italien des Affaires étrangères, était la première visite officielle d'un ministre des Affaires étrangères occidental depuis huit ans. Par ailleurs, l'Iran et la Syrie devraient être aujourd'hui en mesure d'exercer, au cours du processus de désarmement, des pressions sur les milices soupçonnées de détenir les otages européens, afin de les faire libérer.

iii. *Trois puissances non arabes dans la région*

*a.* Israël

29. Notre Résolution 954 relative au conflit du Golfe, adoptée le 29 janvier, a dénoncé «les attaques de l'Irak contre Israël, pays qui ne fait pas partie des forces alliées, et lui exprime sa sympathie et sa solidarité tout en saluant le fait qu'Israël s'est retenu de réagir à une provocation visant à élargir le conflit et à affaiblir la détermination des membres arabes de la coalition internationale à libérer le Koweït».

30. Toutefois, pour les partenaires arabes au sein de la coalition, mais aussi pour la grande majorité des Etats membres du Conseil de l'Europe, le futur «ordre régional» devrait impliquer en temps opportun une conférence internationale sur la paix et la sécurité, dûment préparée, traitant notamment du problème arabo-israélien, dans le contexte duquel le retrait des territoires occupés (mais aussi le droit d'Israël à exister dans

protection of its borders, as called for by United Nations Security Council Resolution 242 (1967), should be negotiated.

31. Israel's Government apparently continues to oppose such a conference, especially one under United Nations auspices or involving the PLO, who now face a leadership crisis having been Iraq's strongest supporter. Secretary of State Baker's idea of a regional conference under United States (and, possibly, Soviet) auspices, does not seem, however, to be excluded.

32. Mr Shamir's hope for new bilateral peace treaties with Arab states hardly seems to be realistic, and concern is in order about Israel's preventive detention last February for espionage (without trial, but confirmed by Israel's Supreme Court) of such a prominent Palestinian moderate as Sari Nusseibeh, as well as the entry into the Cabinet of Mr Zeevi, leader of the small Moledet party, well known for his support for the "transfer" (expulsion) of Palestinians. After a wave of stabbings in Israeli cities, Housing Minister Sharon has recently called for mass deportation of Arab activists.

33. Having been named Rapporteur for opinion on the situation of the Palestine refugees and the immigration of Soviet Jews to Israel (for which the Rapporteur is Mr Atkinson, for the Committee on Migration, Refugees and Demography, see Doc. 6402), I would strongly support the call in the draft recommendation, for respect for United Nations Security Council resolutions which have called upon Israel to cease the deportation of Palestinians in violation of the 4th Geneva Convention, whose applicability extends, *de jure*, to occupied East Jerusalem.

*b.* Iran

34. Iran must necessarily play a central role in any future order in the Persian Gulf. The aggression in 1980 of "secular" Iraq against "fundamentalist" Iran, with triple Iraq's population, was not only tacitly condoned by the great powers, but led directly to Iraq's disastrous overarmament. Eight years of cruel war have generated no love for Saddam Hussein in Tehran, whose neutrality in the new conflict was nevertheless obtained by the abandonment by Iraq of all her war gains. No country has pursued peace initiatives more actively than Iran, which is determined to avoid any revival of a lasting (1950s Baghdad-Pact style) Western presence in the area. Iran would not have remained neutral, it was declared, if Israel had entered the conflict.

des frontières sûres), qui est demandé par la Résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité des Nations Unies, devrait être négocié.

31. Le Gouvernement d'Israël semble rester fortement opposé à une conférence de ce genre, en particulier sous les auspices des Nations Unies et si le plus ardent défenseur de l'Irak, à savoir l'OLP, qui est confrontée aujourd hui à une crise de *leadership*, devait y participer. Toutefois, l'idée du secrétaire d'Etat américain Baker d'organiser une conférence régionale sous les auspices des Etats-Unis (et, éventuellement, de l'Union Soviétique) ne semble pas exclue.

32. L'espoir que place M. Shamir dans de nouveaux traités de paix bilatéraux avec des Etats arabes ne paraît guère réaliste, et l'on peut à juste titre être préoccupé par le fait qu'Israël, en février dernier, a placé en détention préventive pour espionnage (sans procès, mais avec confirmation de la Cour suprême d'Israël) un Palestinien modéré aussi éminent que Sari Nusseibeh, ainsi que par l'entrée dans le Cabinet de M. Zeevi, dirigeant du petit parti Moledet, connu pour être favorable au «transfert» (c'est-à-dire à l'expulsion) des Palestiniens. Après une vague d'assassinats dans les grandes villes israéliennes, M. Sharon, ministre du Logement, a récemment appelé à la déportation massive des activistes arabes.

33. Ayant été nommé rapporteur pour avis sur la situation des réfugiés de Palestine et sur l'immigration des juifs soviétiques en Israël (question pour laquelle le rapporteur est M. Atkinson, pour la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie, voir Doc. 6402), je m'associe fermement à l'appel lancé dans le projet de recommandation au respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies demandant à Israël de cesser la déportation de Palestiniens, pratique qui viole la 4e Convention de Genève, dont l'applicabilité s'étend, *de jure*, au territoire occupé de Jérusalem-Est.

*b.* Iran

34. L'Iran devra nécessairement jouer un rôle crucial dans tout ordre futur autour du golfe Persique. L'agression perpétrée en 1980 par l'Irak «laïc» contre l'Iran «intégriste», dont la population représente trois fois celle de l'Irak, a été non seulement tacitement approuvée par les grandes puissances, mais elle a aussi conduit directement au surarmement désastreux de l'Irak. Huit années de guerre cruelle n'ont guère suscité d'affection pour Saddam Hussein à Téhéran, dont la neutralité dans le nouveau conflit a néanmoins été obtenue grâce à l'abandon par l'Irak de tout ce que lui avait rapporté la guerre. Aucun pays n'a entrepris des initiatives de paix plus activement que l'Iran, qui est déterminé à éviter tout retour d'une présence occidentale durable (du style du pacte de Bagdad des années 50) dans la région. L'Iran ne serait pas resté neutre si Israël était entré dans le conflit.

35. Iran, accused by Baghdad of interference in Iraq's current civil war, reaffirms on the contrary its calls for non-intervention. It is true however that the leader of the Shiite revolt in the south (where the holy cities of Kerbala and Najaf are situated), the Ayatollah Bakr al-Hakim, enjoys considerable support in his Iranian exile.

36. Iranian diplomacy has been particularly active in the seven months since Iraq invaded Kuwait, notably restoring relations not only with Iraq, but with Britain, Tunisia, Mauritania, Jordan and, most recently, with Saudi Arabia, whose conservative Sunni regime has always regarded Iran's radicalism with particular suspicion.

*c.* Turkey, and the Cyprus problem

37. Although not a member of the military coalition Turkey, which offered whole-hearted co-operation and is the only regional power among Council of Europe member states, can be expected to play an important post-war role, together with permanent Security Council members, France and Britain. (The latter, although the most heavily engaged militarily, has ruled out a future "East of Suez" presence).

38. Mr Kamran Inan, Minister of State (and former leader of the delegation to our Assembly) has denounced what he sees as confusion and lack of preparation for the post-war situation. He (unlike certain Arab coalition members) sees a change of regime in Baghdad as indispensable, while rightly stressing that "democracy is the best guarantee of peace". He called for the creation of a working party drawn from "a restricted number of directly interested countries" to draw up a plan "in consultation with the other countries of the region". Turkey would certainly wish to avoid either a Shiite fundamentalist takeover in Baghdad or the creation of an independant Kurdish state in the north. The Turkish Government is, for the first time, proposing cultural and linguistic concessions to its large Kurdish population, estimated at between 10 and 12 million.

39. President Özal was the guest of President Bush at Camp David for two days (24 and 25 March), immediately following the vote by Congress of 200 million United States dollars compensation to Turkey for economic losses sustained during the conflict (notably resulting from closing Iraq's oil pipeline). In addition, the United States administration proposed to increase aid to Turkey to 703 million United States dollars in 1992, compared with 553 million for the current year.

35. L'Iran, accusé par Bagdad d'ingérence dans la guerre civile qui se déroule actuellement en Irak, multiplie, au contraire, ses appels à la non-intervention. Il est vrai néanmoins que l'ayatollah Bakr al-Hakim, chef de file de la révolte chiite dans le Sud (où se trouvent les villes saintes de Kerbela et Nàjef), bénéficie de soutiens considérables dans son exil iranien.

36. La diplomatie iranienne a été particulièrement active au cours des sept mois qui se sont écoulés depuis l'invasion du Koweït par l'Irak. Elle a notamment rétabli des relations non seulement avec l'Irak, mais avec la Grande-Bretagne, la Tunisie, la Mauritanie, la Jordanie et, tout récemment, l'Arabie Saoudite, dont le régime sunnite conservateur a toujours considéré le radicalisme de l'Iran avec une méfiance particulière.

*c.* La Turquie, et le problème de Chypre

37. Bien qu'elle ne soit pas membre de la coalition militaire, la Turquie, seule puissance de la région membre du Conseil de l'Europe, a offert aux coalisés sa coopération pleine et entière et devrait jouer un rôle important dans l'après-guerre, avec deux membres permanents du Conseil de sécurité, la France et la Grande-Bretagne. (Cette dernière, bien qu'elle soit le plus lourdement engagée sur le plan militaire, a exclu une future présence «à l'est de Suez».)

38. M. Kamran Inan, secrétaire d'Etat (et ancien chef de la délégation turque à notre Assemblée) a dénoncé ce qu'il considère comme une confusion et un manque de préparation pour ce qui concerne l'après-guerre. Contrairement à certains membres de la coalition arabe, il considère qu'un changement de régime à Bagdad est indispensable, tout en soulignant à juste titre que «la démocratie est la meilleure garantie de la paix». Il demande la création d'un groupe de travail composé «d'un nombre restreint de pays directement intéressés» qui serait chargé d'établir un plan «en concertation avec les autres pays de la région». La Turquie souhaitera certainement éviter aussi bien une prise en main par les intégristes chiites à Bagdad que la création d'un Etat kurde indépendant dans le Nord. Le Gouvernement turc propose actuellement, pour la première fois, des concessions culturelles et linguistiques à sa population kurde importante, qui compte selon les estimations entre 10 et 12 millions de personnes.

39. Le Président Özal a été l'invité du Président Bush à Camp David pendant deux jours (24 et 25 mars), juste après le vote par le Congrès d'une indemnité de 200 millions de dollars à la Turquie pour compenser les pertes économiques qu'elle a subies pendant le conflit (à la suite notamment de la fermeture de l'oléoduc irakien). L'Administration des Etats-Unis a proposé en outre de faire passer l'aide à la Turquie à 703 millions de dollars en 1992, contre 553 millions pour l'exercice en cours.

40. Cyprus, too, sustained heavy economic losses (estimated at nearly 2 billion United States dollars) during the Gulf crisis, and President Bush, who is obliged to report every two months to Congress on "progress" towards a solution of the Cyprus problem, recently announced his intention to seek a lasting solution. President Özal, in a newspaper interview published on 21 March, hinted at possible concessions, including the principle of a presidency which would rotate between the island's two ethnic communities. United Nations Security Council Resolution 649 (see Appendix I) of 12 March 1990 speaks of a "federation that will be bi-communal as regards the constitutional aspects and bi-zonal as regards the territorial aspects".

iv. *Towards a Palestinian state?*

41. The decision of the PLO leadership to give its unequivocal support to Iraq (moral, it is true, rather than military) is seen as undermining the Palestinian cause, and some observers have concluded that all the gains of the *intifada*, where world public opinion is concerned, have been squandered. Nevertheless a way must clearly be found to enable the Palestinians to exercise their right to self-determination. They alone have the right to choose their own leaders and it is too early to discount a continued role for a PLO capable of adjusting its policies to correspond to the new situation. It should not be forgotten that the PLO is a pluralistic organisation. Khaled al Hassan, Chairman of the Foreign Relations Committee of the Palestine National Council (who led the delegation to our parliamentary meeting on peace in the Middle East in June 1989) was, for example, openly opposed to Chairman Arafat's pro-Iraqi line. A number of Palestinian voices are calling for fresh elections to the PNC, which would then be free to appoint a new leadership.

42. Today large numbers of Palestinians, notably in Kuwait are more dramatically vulnerable than ever. United Nations Security Council Resolution 681 of 20 December 1990 on ways and means of ensuring the safety and protection of the Palestinian civilians under Israeli occupation (see Appendix I) is largely overlooked. This resolution not only urges Israeli acceptance of the 4th Geneva Convention (see paragraph 33, above) but calls upon the High Contracting Parties to the latter to ensure respect by Israel.

43. Paragraph 12.v of the draft recommendation contained in the report already referred to (Doc. 6402), presented on behalf of the Committee on Migration, Refugees and Demography, calls upon the PLO and the United National Leader-

40. Chypre a également subi durant la crise du Golfe de lourdes pertes économiques (estimées à près de 2 milliards de dollars) et le président Bush, qui est tenu de faire rapport au Congrès tous les deux mois sur les «progrès» dans le sens d'une solution au problème de Chypre, a annoncé récemment son intention de rechercher une solution durable. Le Président Özal, dans une interview à la presse publiée le 21 mars, a indiqué des concessions possibles, y compris le principe d'une présidence par roulement entre les deux communautés ethniques de l'île. Dans la Résolution 649 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 12 mars 1990, il est question d'une «fédération qui soit bicommunautaire en ce qui concerne les aspects constitutionnels et bizonale en ce qui concerne les aspects territoriaux».

iv. *Vers un Etat palestinien ?*

41. La décision des dirigeants de l'OLP de donner à l'Irak un soutien sans équivoque (moral, il est vrai, plutôt que militaire) est considérée comme nuisant à la cause palestinienne, et certains observateurs ont conclu que tous les bénéfices tirés de l'*Intifada* en ce qui concerne l'opinion publique mondiale ont été dilapidés. Néanmoins, il faudra trouver un moyen permettant aux Palestiniens d'exercer leur droit à l'autodétermination. Eux seuls ont le droit de choisir leurs propres dirigeants et il est encore trop tôt pour escompter qu'une OLP, capable d'ajuster sa politique pour répondre à la nouvelle situation si elle apparaît, ne jouera plus de rôle. Il ne faut pas oublier que l'OLP est une organisation pluraliste. Khaled al Hassan, président du comité des relations étrangères du Conseil national de Palestine (qui a conduit la délégation à notre réunion parlementaire de juin 1989 sur la paix au Moyen-Orient) s'est, par exemple, déclaré ouvertement opposé à la ligne pro-irakienne du président Arafat. Un certain nombre de voix palestiniennes se font entendre pour demander de nouvelles élections au Conseil national de Palestine, qui aura ensuite la liberté de désigner de nouveaux dirigeants.

42. Un grand nombre de Palestiniens, notamment au Koweït, sont aujourd'hui plus vulnérables que jamais. La Résolution 681 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en date du 20 décembre 1990, relative aux moyens d'assurer la sécurité et la protection des civils palestiniens soumis à l'occupation israélienne (voir annexe I) n'est pas appliquée. Cette résolution non seulement engage Israël à accepter la 4e Convention de Genève (voir plus haut, paragraphe 33), mais demande également aux Hautes Parties Contractantes à cette convention de veiller à ce qu'Israël la respecte.

43. Au paragraphe 12.v du projet de recommandation contenu dans le rapport déjà mentionné (Doc. 6402), présenté au nom de la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie, l'OLP et la Direction nationale unie de

ship to "end the *intifada*" unilaterally. On this point, your Rapporteur (and Rapporteur for opinion on this question) notes a proposal (*International Herald Tribune*, 11 March 1991) by Sol M. Linowitz, who was President Jimmy Carter's ambassador to the Middle East peace negotiations from 1979 to 1981 : Israel would need to announce that it is ready to withdraw its military government and civilian administration from the occupied territories as soon as a self-governing authority has been freely elected. The Rapporteur, Mr Atkinson (in the last paragraph of his explanatory memorandum), urges "a simultaneous initiative on the part of both sides ; Israel must indicate a willingness to negotiate when the *intifada* ceases ; the Palestinians must end the *intifada* to enable negotiations to commence".

44. But the PLO will also need to be reminded that it has not yet amended its Charter to bring it into line with the resolution adopted in November 1988 by its parliament, the Palestine National Council, which envisaged a Palestinian state alongside Israel (and no longer "replacing the zionist entity").

v. *Towards Kurdish autonomy ?*

45. Elementary justice, especially in the light of the latest massacre, requires that the Kurdish people, who constitute a significant minority in Iraq (as in Iran, Syria, Turkey and the Soviet Union) must be involved in the new order. This people was, after all, not only victim of gas attacks by the Iraqi army in 1988, but of international injustice after the first world war, when the "right to self-determination" was refused them, largely due to considerations far from the ideals of democracy and human rights, which moved the rival major European powers at that time. Thus one can read in an impressive recent study on the creation of the modern Middle East (1914-22) (*A Peace to End All Peace* by David Fromkin, 1989) that : "The area imprecisely known as Kurdistan... fell within the sphere promised to France in the (secret 1916) Sykes-Picot Agreement, so the British envisaged a series of autonomous Kurdish states, to be advised by British political officers, which the French were to be asked to concede in the Wilsonian spirit of self-determination for the Kurdish people." By 1922, however, Kurdish autonomy had been dropped from the international agenda.

46. Today, as we have seen, Kurdish cultural identity has won recognition for the first time in Turkey, where around 10 million Kurds live, compared with around 5 million in Iran, 3,5 million in Iraq, 600 000 in Syria and 300 000 in the Soviet Union. According to reports, Syria has obtained a

l'*Intifada* sont instamment invitées à mettre « fin à l'*Intifada* » unilatéralement. Sur ce point, votre rapporteur (qui est aussi rapporteur pour avis sur cette question) note une proposition (*International Herald Tribune*, 11 mars 1991) de Sol M. Linowitz, qui a été l'ambassadeur du Président Jimmy Carter lors des négociations sur la paix au Moyen-Orient de 1979 à 1981 : il faudrait qu'Israël annonce qu'il est disposé à retirer son gouvernement militaire et son administration civile des territoires occupés dès qu'une autorité autonome aura été librement élue. Le rapporteur, M. Atkinson, pour sa part (dans le dernier paragraphe de son exposé des motifs), « demande instamment une initiative simultanée des deux parties : Israël doit indiquer la volonté de négocier lorsque l'*Intifada* cessera ; les Palestiniens doivent y mettre fin de telle sorte que les négociations commencent ».

44. Il faudrait également rappeler à l'OLP qu'elle n'a pas encore amendé sa charte pour la mettre en accord avec la résolution adoptée en novembre 1988 par son parlement, le Conseil national de Palestine, dans laquelle était envisagée l'existence d'un Etat palestinien à côté d'Israël (et non plus « remplaçant l'entité sioniste »).

v. *Vers une autonomie kurde ?*

45. La plus élémentaire justice, à la lumière notamment du massacre qui vient de se produire, exige que le peuple kurde, qui constitue une minorité importante en Irak (comme en Iran, en Syrie, en Turquie et en Union Soviétique) soit associé au nouvel ordre. Ce peuple a été, après tout, non seulement victime d'attaques chimiques de l'armée irakienne en 1988, mais aussi d'une injustice internationale après la première guerre mondiale, lorsque le « droit à l'autodétermination » lui fut refusé, sur la base essentiellement des considérations (très éloignées des idéaux de démocratie et de droits de l'homme) qui animaient à l'époque les grandes puissances européennes rivales. Ainsi, on peut lire dans une remarquable étude récente sur la création du Moyen-Orient moderne (1914-1922) (*A peace to end all peace* de David Fromkin, 1989) que « La région mal déterminée connue sous le nom de Kurdistan (...) est tombée dans la sphère promise à la France dans l'accord secret de 1916 Sykes-Picot, de sorte que les Britanniques envisagèrent une série d'Etats kurdes autonomes, qui seraient conseillés par des responsables politiques britanniques, et que l'on inviterait les Français à concéder dans l'esprit wilsonien d'autodétermination du peuple kurde. » Toutefois, en 1922, l'autonomie kurde avait disparu de l'ordre du jour des débats internationaux.

46. Déjà, comme on l'a vu, l'identité culturelle kurde est pour la première fois reconnue en Turquie, où vivent quelque 10 millions de Kurdes, contre 5 millions en Iran, 3,5 millions en Irak, 600 000 en Syrie et 300 000 en Union Soviétique. Selon certaines informations, la Syrie a obtenu des

promise from Iraqi Kurds not to proclaim an autonomous state. President Özal, too, has declared that there is no danger of such a proclamation while implying support for an autonomous province within Iraq, and not excluding the possibility of Turkish guarantees for a "Kurdish-Turkish-Arabic federation".

47. For Turkey, the Patriotic Union of Kurdistan, led by Jalal Talabani is accepted as a discussion partner, whereas the Kurdish Workers' Party (PKK) is a terrorist organisation. European Community support, in Luxembourg on 8 April 1991, for proposals before the United Nations Security Council for a "safe haven" for Kurds in northern Iraq is a highly significant and welcome development.

**B. Europe's role : the main avenues to be explored at regional and global level**

i. *The European dimension*

48. Although WEU has usefully co-ordinated the naval forces of its members, Europe, as such, has been absent from the Gulf conflict. Only the two European permanent members of the United Nations Security Council were heavily involved militarily, while a number of other countries have made contributions which have been described as "token" and yet others made appreciable non-military contributions, in accordance with paragraph 3 of United Nations Security Council Resolution 678.

49. Our last part-session also revealed the extent to which our newest members and "special guests" were hit through their freely-consented solidarity with the international community's sanctions against Iraq. President Zhelev of Bulgaria gave the figure of 2 billion United States dollars losses incurred by his country, while Prime Minister Roman put the figure at 3 billion United States dollars where Romania was concerned. The Cyprus problem, falling fully within the Council of Europe area, must finally find a solution in conformity with United Nations Security Council resolutions. In this connection the work, directed towards both ethnic communities of the island, pursued by the contact group set up in 1984 by the Bureau of our Assembly, in support of the good offices mission of the United Nations Secretary General, deserves our Assembly's recognition and support.

ii. *The regional dimension*

50. Last November the Political Affairs Committee (see the last general policy report, Doc. 6365, paragraph 39) followed its Sub-Committee

Kurdes irakiens la promesse de ne pas proclamer un Etat autonome. Le Président Özal a lui aussi déclaré qu'une telle proclamation ne risquait pas d'être faite, tout en laissant entendre qu'il était favorable à la création d'une province autonome en Irak, et en n'excluant pas la possibilité de l'octroi de garanties turques à une fédération «kurdo-turco-arabe».

47. Aux yeux de la Turquie, l'Union patriotique du Kurdistan, conduite par Jalal Talabani, est une interlocutrice acceptable, tandis que le Parti des travailleurs kurdes (PKK) est une organisation terroriste. Le soutien apporté par la Communauté européenne, le 8 avril 1991 à Luxembourg, aux propositions présentées devant le Conseil de sécurité tendant à garantir aux Kurdes une «zone refuge» dans le nord de l'Irak est un fait nouveau très important et bienvenu.

**B. Le rôle de l'Europe : les principales voies à explorer aux niveaux régional et mondial**

i. *La dimension européenne*

48. Bien que l'UEO ait utilement coordonné les forces navales de ses membres, l'Europe en tant que telle a été absente du conflit du Golfe. Seuls les deux membres européens permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies y ont été fortement impliqués sur le plan militaire, tandis qu'un certain nombre d'autres pays ont apporté des contributions qui ont été qualifiées de «symboliques» et d'autres encore des contributions non militaires appréciables, conformément au paragraphe 3 de la Résolution 678 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

49. Notre dernière partie de session a aussi révélé ce qu'a coûté à nos membres les plus récents et aux «invités spéciaux» la solidarité librement consentie qu'ils ont témoignée à l'égard des sanctions de la communauté internationale contre l'Irak. Le Président Jelev de Bulgarie a cité le chiffre de 2 milliards de dollars de pertes encourues par son pays, tandis que le premier ministre Roman a avancé le chiffre de 3 milliards de dollars en ce qui concerne la Roumanie. Le problème de Chypre, qui relève pleinement du domaine d'activité du Conseil de l'Europe, doit finir par trouver une solution conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. A cet égard, les travaux consacrés aux deux communautés ethniques de l'île, mis en œuvre par le groupe de contact créé en 1984 par le Bureau de notre Assemblée pour appuyer la mission de bons offices du Secrétaire général des Nations Unies, méritent d'être cautionnés par notre Assemblée.

ii. *La dimension régionale*

50. En novembre dernier, la commission des questions politiques (voir le dernier rapport de politique générale, Doc. 6365, paragraphe 39) a

on the Situation in the Middle East in declaring that "efforts must be intensified to encourage the contribution of Arab countries towards achieving a solution to the conflict". The ministers for foreign affairs of the Twelve have taken a similar view, mentioning in particular the "Cairo group", consisting of the six members of the Gulf Co-operation Council, plus Egypt and Syria.

51. However, the conflict has undoubtedly (see Chapter A above) acquired a non-Arab dimension, and it will be neither possible nor desirable totally to exclude either non-Arab regional powers or the superpowers, for example where regional security structures are concerned.

52. An idea which deserves to be pursued further (and already mentioned in our Assembly's Recommendation 1139 of last January on the Council of Europe's role in the CSCE context) is that of a "Conference on Security and Co-operation in the Mediterranean", or indeed in the Middle East as a whole (CSCM). No one of course will underestimate the difficulties in reaching agreement among such a widely-differing group of countries, when even the relatively homogenous "CSCE thirty-four" could only produce up to now a highly embryonic "conflict prevention centre" or a "peaceful settlement of disputes mechanism". One advantage of such a body would be to enable European countries to make the important contribution for which history and geography gears them; not least in the promotion of democracy — not of course as a "European or Western value" but as a practical, security-generating ideal which all mankind should embrace and draw benefit from — which was at the heart of the European process. It is urgent to start "security and confidence-building measures" for this region too.

53. Europe must reactivate its dialogue in its political, economic and security aspects, with the Arab countries, notwithstanding today's deep divisions in the Arab League, in relation to the Gulf, the Maghreb countries and the wider Middle East region. This is why the WEU Presidential Committee is going to Cairo on 29 and 30 April to meet President Mubarak and the Egyptian authorities.

iii. *The world dimension (the United Nations)*

54. No efforts should be spared to enhance the prestige of the world body, which for the first time in its history was able to approve decisive action to put an end to aggression. The Council of Europe, like other European bodies, will certainly continue to support (and seek to convince Israel and the United States) of the need for an inter-

suivi sa sous-commission de la situation au Proche-Orient en déclarant que «les efforts doivent être intensifiés pour encourager la contribution des pays arabes à la solution du conflit». Les ministres des Affaires étrangères des Douze ont adopté un point de vue analogue, en mentionnant en particulier le «groupe du Caire», composé des six membres du Conseil de coopération du Golfe, plus l'Egypte et la Syrie.

51. Cependant, le conflit a incontestablement (voir chapitre A ci-dessus) acquis une dimension non arabe, et il ne sera ni possible ni souhaitable d'exclure totalement soit des puissances régionales non arabes soit des superpuissances, par exemple en ce qui concerne les structures régionales de sécurité.

52. Une idée qui mérite d'être approfondie (et qui a déjà été mentionnée dans notre Recommandation 1139 de janvier dernier relative au rôle institutionnel du Conseil de l'Europe dans un continent aspirant à une unité renforcée) est celle d'une «conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée» ou même au Proche-Orient dans son ensemble (CSCM). Bien entendu, nul ne sous-estimera les difficultés pour parvenir à un accord dans un groupe de pays si différents, alors que même la «CSCE à trente-quatre», relativement homogène, n'a pu produire jusqu'à présent qu'un «centre de prévention des conflits» ou «un mécanisme de règlement pacifique des différends» extrêmement embryonnaire. Un processus de ce genre aurait l'avantage de permettre aux pays européens d'apporter l'importante contribution à laquelle les destinent l'histoire et la géographie à la promotion de la démocratie — non pas, bien entendu, comme «valeur européenne ou occidentale», mais comme idéal pratique qui engendre la sécurité et que toute l'humanité devrait adopter pour son plus grand profit — idéal qui est au cœur du processus européen. Il est urgent de commencer à instaurer des «mesures de sécurité et de confiance» pour cette région également.

53. L'Europe doit réactiver son dialogue dans ses aspects politique, économique et de sécurité avec les pays arabes, malgré la profonde division actuelle au sein de la Ligue arabe, pour renforcer son influence dans le Golfe, dans les pays du Maghreb et plus généralement dans la région du Proche-Orient. C'est la raison pour laquelle la Commission des présidents de l'UEO ira au Caire les 29 et 30 avril pour rencontrer le Président Moubarak et les autorités égyptiennes.

iii. *La dimension mondiale (les Nations Unies)*

54. Aucun effort ne devrait être épargné pour renforcer le prestige de l'organisme mondial qui, pour la première fois dans son histoire, a été capable d'approuver une action décisive destinée à mettre fin à une agression. Le Conseil de l'Europe, comme d'autres entités européennes, continuera certainement à appuyer l'idée de la nécessité d'une

national Middle East peace conference, under the auspices of the permanent members of the Security Council, and not only of one or both superpowers. President Bush did not, at his meeting with President Mitterrand in mid-March, reject outright the latter's suggestions for a summit of United Nations Security Council members to consider the Middle East question. Our Assembly should support such a meeting.

55. The Council of Europe should make use of its newly acquired observer status with the world body to promote and bring to fruition current and future efforts, especially in two key areas, namely:

— effective arms control (especially of missile technology and "unconventional" weapons of mass destruction) which cannot of course be limited to Iraq alone; and

— linked economic and democratic development world-wide, bearing in mind that the main victims of the diversion of resources necessitated by the Gulf conflict are increasingly revealed to be the world's poorest countries.

56. America's prestige has seldom, if ever, been higher, but President Bush, a former ambassador to the United Nations, and his Secretary of State give every indication of awareness that the imposition of order currently exceeds the possibility of even a superpower. The daunting prospect facing the world has been well described by Brian Urquhart, a distinguished former United Nations Deputy Secretary General and head of peace-keeping, who said (*New York Review of Books*, 7 March) "We are entering a period of great instability, characterised by longstanding international rivalries and resentments, intense ethnic and religious turmoil, a vast flow in arms and military technology, domestic distintegration, poverty and deep economic inequities, instantaneous communication throughout the world, population pressures, natural and ecological disasters, the scarcity of vital resources and huge movements of population."

Without the help of a revitalised world body — the United Nations — such challenges can hardly be met.

57. Our Assembly's Standing Committee was right, on 11 March 1991, to declare that "Iraq's acceptance of all relevant Security Council resolutions constitutes an impressive victory for the United Nations, which should now supervise the cease-fire and urgently use its enhanced position to address the very serious remaining problems in the Middle East".

conférence internationale de paix au Moyen-Orient sous les auspices des membres permanents du Conseil de sécurité et non pas seulement de l'une ou l'autre des superpuissances (et à s'efforcer d'en convaincre Israël et les Etats-Unis). Le Président Bush n'a pas, lors de sa rencontre avec le Président Mitterrand à la mi-mars, rejeté d'emblée les propositions de celui-ci-concernant l'organisation d'un sommet des membres du Conseil de sécurité des Nations Unies pour examiner la question du Moyen-Orient. Notre Assemblée devrait apporter son appui à cette proposition.

55. Le Conseil de l'Europe devrait utiliser le statut d'observateur auprès de l'Organisation mondiale, qu'il a acquis récemment pour encourager et mener à bien les efforts actuels et futurs, en particulier dans deux domaines clés:

— le contrôle effectif des armements (notamment de la technologie des missiles et des armes «non conventionnelles» de destruction massive), qui ne saurait évidemment se limiter à l'Irak;

— le développement économique à l'échelle mondiale, compte tenu du fait qu'il s'avère de plus en plus que les principales victimes du détournement de ressources requis par la guerre du Golfe sont les pays les plus pauvres du monde.

56. Le prestige de l'Amérique n'a que rarement, pour ne pas dire jamais, été plus grand, mais le Président Bush, ancien ambassadeur auprès des Nations Unies, et son secrétaire d'Etat, sont manifestement conscients du fait que même une superpuissance est dans l'impossibilité aujourd'hui d'imposer l'ordre. La perspective décourageante à laquelle le monde doit faire face a été bien décrite par M. Brian Urquhart, ancien Secrétaire général adjoint éminent des Nations Unies, qui a été responsable des opérations pour le maintien de la paix, pour qui (*New York Review of Books*, 7 mars) «nous entrons dans une période de grande instabilité, caractérisée par des rivalités et des rancunes internationales de longue date, par une intense agitation ethnique et religieuse, un vaste flux d'armes et de technologie militaire, une désintégration nationale, la pauvreté et de profondes injustices économiques, par la possibilité de communiquer instantanément à travers le monde, par des pressions démographiques, des catastrophes naturelles et écologiques, la pénurie de ressources vitales et d'énormes mouvements de population».

Sans l'aide d'un organisme mondial revitalisé, les Nations Unies, il est pratiquement impossible de relever ces défis.

57. C'est à juste titre que la Commission Permanente de notre Assemblée a déclaré, le 11 mars 1991, que «l'acceptation par l'Irak de la totalité des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité représente une victoire impressionnante pour les Nations Unies, qui devraient maintenant superviser le cessez-le-feu et mettre à profit sans tarder leur position renforcée pour aborder les graves problèmes qui subsistent au Proche-Orient».

## APPENDIX I

**Resolution 681 (1990)[1]**

## APPENDIX II

**Resolution 649 (1990)[1]**

Reporting committee : Political Affairs Committee.

Budgetary implications for the Assembly : none.

Draft resolution unanimously adopted by the committee on 11 April 1991.

Members of the committee : MM. *Ludwig Steiner (Chairman), Martínez,* Sir Dudley Smith *(Vice-Chairmen),* MM. Alemyr, Alvarez-Cascos *(Alternate : de Puig), Antretter,* Mrs *Baarveld-Schlaman,* MM. *Baumel,* Björklund, De Bondt, *Bratinka,* Candal, Caro *(Alternate : Forni), Cem,* Collart *(Alternate : Noerens),* Espersen, Sir *Geoffrey Finsberg,* MM. *Fioret,* Fiorini, *Gabbuggiani, Giatrakos, Hardy,* Mrs Helgadottir, MM. de Hoop Scheffer *(Alternate : Maris),* Hyland, Irmer, Kindle *(Alternate : Oehry),* Mrs Lentz-Cornette, MM. Lyssarides, Miville, Pangalos *(Alternate : Rokofyllos), Pontillon,* Portelli, *Reddemann,* Sager, *Schieder, Soares Costa,* Szent-Iványi, *Tarschys, Taşçioğlu,* Thoresen.

*N.B. The names of those members who took part in the vote are printed in italics.*

See 7th Sitting, 25 April 1991 (adoption of the draft resolution as amended), and Resolution 963.

1. This text is published separately. It is available from United Nations Publications, Sales Dept., Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10, Switzerland.

## ANNEXE I

**Résolution 681 (1990)[1]**

## ANNEXE II

**Résolution 649 (1990)[1]**

Commission chargée du rapport : commission des questions politiques.

Implications budgétaires pour l'Assemblée : néant.

Projet de résolution adopté à l'unanimité par la commission le 11 avril 1991.

Membres de la commission : MM. *Ludwig Steiner (Président), Martínez,* Sir Dudley Smith *(Vice-Présidents),* MM. Alemyr, Alvarez-Cascos *(Remplaçant : de Puig), Antretter,* M^me^ *Baarveld-Schlaman,* MM, *Baumel,* Björklund, De Bondt, *Bratinka,* Candal, Caro *(Remplaçant : Forni), Cem,* Collart *(Remplaçant : Noerens),* Espersen, Sir *Geoffrey Finsberg,* MM. *Fioret,* Fiorini, *Gabbuggiani, Giatrakos, Hardy,* M^me^ Helgadottir, MM. de Hoop Scheffer *(Remplaçant : Maris),* Hyland, Irmer, Kindle *(Remplaçant : Oehry),* M^me^ Lentz-Cornette, MM. Lyssarides, Miville, Pangalos *(Remplaçant : Rokofyllos), Pontillon,* Portelli, *Reddemann,* Sager, *Schieder, Soares Costa,* Szent-Iványi, *Tarschys, Taşçioğlu,* Thoeresen.

*N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.*

Voir 7^e^ séance, 25 avril 1991 (adoption du projet de résolution amendé), et Résolution 963.

1. Ce texte a été publié séparément. Il est disponible sur demande adressée aux Publications des Nations Unies, Section des ventes, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.